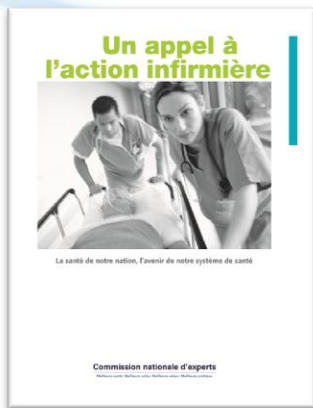


Un appel à l'action infirmière



En mai 2011, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) a lancé sa Commission nationale d'experts – l'unique en son genre menée par des infirmières et infirmiers autorisés, le groupe de professionnels de la santé le plus nombreux au Canada – pour mobiliser les Canadiens afin de transformer notre système de soins de santé. Dirigée par Maureen McTeer et Marlene Smadu, la Commission a mobilisé et consulté les infirmières et infirmiers autorisés et d'autres fournisseurs de la santé, la population canadienne de tous âges, les formateurs, les décideurs politiques et les responsables des provinces et des territoires pour recueillir leurs opinions sur les enjeux les plus prioritaires des soins de santé et trouver des solutions possibles.

En juin 2012, la Commission a présenté *Un appel à l'action infirmière*, son rapport final à la population canadienne, à la communauté des infirmières et infirmiers autorisés et aux chefs de file de l'AIIC. Dans le but d'atteindre une *meilleure santé, de meilleurs soins et une meilleure valeur*, le rapport énonce un certain nombre de recommandations afin de diriger le Canada vers un changement fondamental quant à la manière de financer et de gérer les soins de santé et de les fournir.

Plan d'action de neuf points

1. La Commission lance le défi à la population canadienne de veiller à ce que le Canada se classe parmi les cinq principaux pays concernant les cinq résultats clés pour la santé de la population d'ici 2017.
2. Fixer des objectifs pancanadiens qui sont réalisables grâce à des solutions locales adaptées aux communautés et à ses résidents.
3. Mettre en œuvre des soins de santé primaires auprès de tous d'ici 2017 en intégrant des travailleurs des services de santé et des services sociaux à des équipes multidisciplinaires qui travailleront en consultation avec les citoyens.
4. Investir stratégiquement dans l'amélioration des facteurs déterminants de la santé, en particulier la pauvreté, les logements inadéquats, l'insécurité alimentaire et l'exclusion sociale.
5. Déterminer les besoins en santé et en soins des personnes et des collectivités vulnérables et marginalisées qui courent un risque accru d'éprouver des problèmes de santé (Autochtones, personnes âgées, personnes à faible revenu, etc.) puis concentrer les ressources de santé là où elles seront les plus utiles.
6. Les gouvernements doivent intégrer la santé dans toutes les politiques et mettre en place des processus qui favorisent une meilleure santé de la population canadienne.
7. Utiliser les meilleures données probantes afin d'élaborer et de mettre en œuvre des moyens d'améliorer la sécurité et la qualité dans tout le système de santé.
8. Préparer les fournisseurs de service de manière distincte à l'aide de nouveaux sujets, de nouvelles méthodes d'enseignement, de nouvelles sciences et de nouvelles recherches qui correspondent à la transformation du système.
9. Exploiter pleinement le potentiel de la technologie. Correctement utilisée, la technologie d'aujourd'hui peut fournir un accès rapide à des faits et à de meilleures pratiques pour les fournisseurs de soins, à l'information et à l'éducation pour les citoyens et à des outils de communication et de collaboration entre les fournisseurs de soins de santé — qui tous amélioreront la sécurité des patients.

Ressources en ligne

Une version électronique améliorée de *Un appel à l'action infirmière* se trouve à commissiondexperts.cna-aiic.ca. Ce site Web vous fournit tous les renseignements nécessaires au sujet de la Commission, de son rapport et du plan d'action de neuf points, notamment :

- Vidéos
- Sondages d'opinion publique
- Références et bibliographie
- Fiches d'information
- Recherche connexe
- Plus...

